



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 75033

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'offre de soins orthophoniques dans les hôpitaux. Il semble en effet que le décalage entre le niveau statutaire de niveau bac plus deux et les compétences de niveau bac plus cinq, entraîne une désaffectation de ces postes hospitaliers. Ceci avec des conséquences importantes pour les patients atteints de pathologies lourdes. Il lui demande sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75033

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1402

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)